



## Etre solidaire

L'association **Quercy Pays de Serres** a pour vocation de garantir à tous, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy, l'accès aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi et de la formation.

Créé en 2011, notre service **Dynamique Emplois** s'inscrit dans la droite ligne de l'économie solidaire et du respect des personnes qui sont nos valeurs premières.

Embaucher une personne par l'intermédiaire de **Dynamique Emplois**, c'est lui offrir une nouvelle place dans la vie professionnelle et sociale locale.

## Vous servir

**Dynamique Emplois** recrute un public local aux compétences larges, de façon à répondre immédiatement à vos demandes, que vous soyez collectivités, entreprises, associations, particuliers, pour des durées allant de quelques heures à plusieurs semaines.

Par la simplicité d'utilisation de nos services et votre participation à l'économie locale, nous sommes tous acteurs du développement de notre territoire.

### adhésion & tarifs

**Renseignez-vous !**  
Adhésion valable 12 mois  
Tarifs nous consulter

### vosre contact

**Claire Basso-Guichard**  
Coordinatrice  
claire.guichard-aqps@orange.fr  
**Tél : 05 63 94 36 35**

## Dynamique Emplois

Association Quercy Pays de Serres

Agrément d'Etat N03011 A 082 5 011

10, place des Cornières - 82110 Lauzerte



Collectivités territoriales • Entreprises  
Commerces • Artisanat • Gîtes  
Sites touristiques • Associations

Mise à disposition immédiate  
de personnel sans formalités



Association Loi 1901 - Organisme d'Intérêt Général



Remplacements, absences, congés, surcroît de travail ponctuel, imprévus...

Nous vous apportons des solutions immédiates de proximité !

Vous devez faire face à des imprévus. Avec les salariés de **Dynamique Emplois**, vous pouvez honorer vos contrats, sans changer votre masse salariale !

Nous répondons à tout type de demandes.

**Contactez-nous sans attendre !**

## Nos engagements

**Dynamique Emplois**, Association Intermédiaire agréée par l'Etat, accompagne, recrute et met à votre disposition du personnel qualifié et expérimenté.

- ▶ Pour vous, zéro démarche, zéro formalité !
- ▶ Vous n'avez pas d'engagement de durée avec nous.
- ▶ Notre tarif inclut tous les frais.

**Dynamique Emplois** vous assure les services d'une conseillère qui :

- ▶ **Vous informe** sur la flexibilité de nos contrats de mises à disposition de personnel et sur les avantages dont vous pouvez bénéficier en faisant appel à nos services.
- ▶ **Vous facilite** la mise place de solutions immédiates, quand vous avez besoin de personnel.
- ▶ **Vous garantit** la qualité du personnel mis à disposition, et assure votre tranquillité d'esprit, par le choix du salarié, puis par une évaluation de satisfaction.
- ▶ **Vous conseille** également dans vos démarches de recrutement.

**Informez-vous, rencontrons-nous !**



Plus de  
**60 000 heures de travail effectuées par nos salariés sur tout le territoire du Quercy Pays de Serres**

## Nos prestations

**Dynamique Emplois** recrute du personnel de proximité et le met à votre disposition pour des missions occasionnelles ou régulières.

### ▶ Assistance opérationnelle

Agent de service. Auxiliaire de vie scolaire. Surveillant scolaire. Cantinière. Agent administratif. Mise sous pli, affranchissement. Aide en cuisine et au service.

### ▶ Travaux d'extérieurs

Maçon. Manœuvre. Cantonnier. Travaux de voirie. Entretien de cimetières et d'espaces verts. Ramassage et cueillette de fruits et légumes.

### ▶ Nettoyage et travaux divers

Nettoyage de locaux. Aide au déménagement. Déplacement d'archives. Montage et démontage de structures. Travaux de rénovation, de peinture. Pose de papier peint. Manutention.

- 1 Vous nous appelez, nous nous déplaçons pour définir la mission.
- 2 Nous sélectionnons et vous présentons la personne retenue.
- 3 **Dynamique Emplois** est l'employeur, vous signez un contrat de mise à disposition, avant le début de la mission.
- 4 Nous évaluons votre satisfaction, dès le 1er jour de travail.
- 5 Nous payons le salarié sur la base de la feuille de présence signée par vous et le salarié. Vous nous réglez la facture de prestations.